



Comptes annuels 2018
du Groupe Ober



RAPPORT DE GESTION **Exercice 2018**

Le chiffre d'affaires consolidé 2018 du Groupe OBER *Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 39,9 M€ et ressort en croissance de 9 % hors effet de change par rapport à 2017.* Le Groupe OBER renforce en 2018 la diversification géographique de ses ventes. La croissance est notamment importante aux Etats-Unis et sur plusieurs marchés européens. Cependant, les ventes au second semestre se sont érodées sur les deux principaux marchés du Groupe, France et Maghreb. Dans les autres régions, des progrès importants sont enregistrés en Asie (+52%) et au Moyen-Orient (+103%).

L'ensemble Ober Surfaces a donc poursuivi son solide développement à l'international (50 % des ventes 2018 ; +44 % par rapport à 2017) permettant de compenser la dégradation du marché français, en particulier au second semestre de l'exercice, avec des effets prix-mix globalement positifs.

Sur le périmètre historique, malgré des charges accrues d'investissements marketings et commerciaux pour accompagner les lancements des nouvelles collections, les résultats de l'ensemble se redressent, avec notamment une marge d'exploitation qui progresse à 3,8 % du chiffre d'affaires, contre 3,1 % en 2017.

La contribution de Concrete LCDA, société acquise en octobre 2017, à la rentabilité consolidée, n'est pas significative en 2018. Ses résultats sont obérés par des charges exceptionnelles d'honoraires (mission de conseil et d'accompagnement de l'ancienne direction) et les importants investissements marketing opérés pour soutenir le développement commercial de ses nouvelles gammes de produit.

Dans ce contexte, le résultat d'exploitation de l'ensemble Ober Surfaces ressort à 3,0 % du chiffre d'affaires 2018 contre 3,7% en 2017.



Au cours de l'exercice écoulé la société a vu son chiffre d'affaire décroître de 4,5%. La marge sur coût matière est en hausse de 1 point à 63%. Le résultat d'exploitation (+909 K€) est en légère baisse (-6%). Le résultat net social (+ 1 141K€) se contracte légèrement (-4,1%).

Les orientations de développement demeurent inchangées : accélération des lancements de nouveaux produits éco-conçus sur le marché français et mise en place de nouveaux collaborateurs et agents à l'export.

OBER	2 017	2 018	
Compte de résultat Social			
Chiffre d'affaires net	21 688 333 €	20 723 091 €	-4,5%
Total produits d'exploitation	22 580 382 €	21 180 954 €	-6,2%
Total charges d'exploitation	21 611 938 €	20 271 593 €	-6,2%
Résultat d'exploitation	968 444 €	909 361 €	-6,1%
Résultat financier	251 956 €	198 675 €	-21,1%
Résultat courant avant impôts	1 220 400 €	1 108 036 €	-9,2%
Résultat exceptionnel	28 701 €	9 908 €	-65,5%
Impôts sur les bénéfices	- 51 320 €	22 609 €	
Bénéfice ou Perte	1 197 781 €	1 140 553 €	-4,8%



La décision de confier aux équipes d'Ober la commercialisation de l'offre Marotte pèse logiquement sur l'activité de cette dernière.

MAROTTE	2 017	2 018	
Compte de résultat Social			
Chiffre d'affaires net	1 120 094 €	71 556 €	-93,6%
Total produits d'exploitation	961 922 €	145 270 €	-84,9%
Total charges d'exploitation	1 590 983 €	659 770 €	-58,5%
Résultat d'exploitation	- 629 061 €	- 514 500 €	-18,2%
Résultat financier	- 61 085 €	- 33 260 €	-45,6%
Résultat courant avant impôts	- 690 146 €	- 547 760 €	-20,6%
Résultat exceptionnel	292 590 €	164 714 €	-43,7%
Impôts sur les bénéfices			
Bénéfice ou Perte	- 397 557 €	- 383 347 €	-3,6%

Le 19 octobre 2017, Ober a procédé à l'acquisition de Concrete LCDA, société spécialisée dans la production de surfaces décoratives en béton allégé.

Créée en 2010, Concrete LCDA est devenu en quelques années une entreprise reconnue internationalement pour ses innovations dans le béton pour l'architecture d'intérieur. Implantée en France près d'Angers sur un ensemble industriel de 7.450 m², la société structure son offre autour de trois marques principales.

- **Beton Lege®** : avec ce procédé, Concrete LCDA accompagne architectes et designers dans la création de mobiliers design sur mesure. Les structures composites allégées en béton fibré de **Beton Lege®** permettent de diviser en moyenne par trois le poids des pièces en béton.
- **Panbeton®** : un panneau mural innovant en béton, ultraléger et facile à poser. Lancée en 2012, cette marque en fort développement est riche de plusieurs collections haut de gamme, signées par des designers renommés tels que *Ora-Ito*, *Matali Crasset*, *Jean-Marie Massaud* ou *Jean Philippe Nuel*.
- **Slimbeton®** : une nouvelle génération de panneaux muraux en béton allégé de 7 mm d'épaisseur et à prix compétitif. Ce produit innovant, en cours d'industrialisation, doit permettre de toucher une cible plus large de clientèle.

La contribution de Concrete LCDA à la rentabilité consolidée n'est pas significative en 2018. Ses résultats sont obérés par des charges exceptionnelles d'honoraires (mission de conseil et d'accompagnement de l'ancienne direction) et les importants investissements marketing opérés pour soutenir le développement commercial de ses nouvelles gammes de produit.

CONCRETE LCDA



Concrète LCDA	2 017	2 018	
Compte de résultat Social	Quote part consolidée		
Chiffre d'affaires net	1 149 588 €	5 710 665 €	396,8%
Total produits d'exploitation	1 213 770 €	5 974 451 €	392,2%
Total charges d'exploitation	1 137 931 €	5 940 655 €	422,1%
Résultat d'exploitation	75 839 €	33 797 €	-55,4%
Résultat financier	515 €	- 367 €	-171,3%
Résultat courant avant impôts	76 354 €	33 429 €	-56,2%
Résultat exceptionnel	1 725 €	9 707 €	462,7%
Impôts sur les bénéfices	- 16 456 €	10 600 €	-164,4%
Bénéfice ou Perte	61 623 €	53 637 €	-13,0%



En Tunisie, Stramiflex (33 % du chiffre d'affaires consolidé 2018) enregistre un chiffre d'affaires de 13,1 M€ qui est impacté par un effet de change important (- 1,9 M€) en raison de la dégradation continue de la parité du dinar tunisien par rapport à l'euro. Hors effet de change, le chiffre d'affaires est stable par rapport à l'exercice précédent. Après un premier semestre solide, les ventes sont marquées au second semestre par un ralentissement conjoncturel de la demande locale et par un long arrêt de maintenance programmé d'une ligne de production.

Stramiflex enregistre des résultats en progression. Malgré la dévaluation continue du dinar tunisien face à l'euro, sa marge d'exploitation au 31 décembre 2018 s'améliore à 9,3 % du chiffre d'affaires, contre 8,1 % en 2017. Cette évolution s'explique notamment par l'amélioration de sa marge brute de 3 points, l'optimisation de ses performances industrielles et la maîtrise de ses prix de vente. L'allègement de ses frais financiers lui permet également d'accroître son résultat net sur l'ensemble de l'exercice.

Au cours de l'exercice passé, il a été procédé à une augmentation de capital de 1,7M€ par incorporation de compte courant. Ober a contribué à cette augmentation de capital à hauteur de 1 M€. Le pourcentage de détention d'Ober dans Stramiflex demeure inchangé (60%).

Stramiflex	2 017	2 018	
Compte de résultat Social			
Chiffre d'affaires net	16 596 962 €	14 335 482 €	-13,6%
Total produits d'exploitation	16 631 699 €	14 477 631 €	-13,0%
Total charges d'exploitation	15 353 856 €	13 197 621 €	-14,0%
Résultat d'exploitation	1 277 843 €	1 280 010 €	0,2%
Résultat financier	- 1 012 752 €	- 667 105 €	-34,1%
Résultat courant avant impôts	265 091 €	612 905 €	131,2%
Résultat exceptionnel	6 885 €	11 112 €	61,4%
Impôts sur les bénéfices	- 121 062 €	- 262 119 €	
Bénéfice ou Perte	150 914 €	225 357 €	49,3%

Nb : les comptes locaux sont retraités pour tenir compte des règles et méthodes comptables du groupe

Oberflex (Tunis)

Cette société de négoce créée en janvier 2011 est dotée d'un capital de 150 000 dinars et est détenue à hauteur de 98,7%. C'est une SARL de droit tunisien, totalement exportatrice et non

résidente, elle est régie par le code tunisien des sociétés commerciales et la législation tunisienne des sociétés de commerce international.

Oberflex (Tunis)	2 017	2 018	
Compte de résultat Social			
Chiffre d'affaires net	758 316 €	575 690 €	-24,1%
Total produits d'exploitation	758 316 €	575 690 €	-24,1%
Total charges d'exploitation	432 524 €	310 079 €	-28,3%
Résultat d'exploitation	325 792 €	265 610 €	-18,5%
Résultat financier	84 264 €	35 945 €	-57,3%
Résultat courant avant impôts	410 056 €	301 555 €	-26,5%
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices			
Bénéfice ou Perte	410 056 €	301 555 €	-26,5%

Ober inc (Etats Unis)

Cette société de négoce créée en aout 2013 est dotée d'un capital de 5 000 \$ et est détenue à 100% par Ober.

Ober Inc (Etats Unis)	2 017	2 018	
Compte de résultat Social			
Chiffre d'affaires net	152 818 €	185 280 €	21,2%
Total produits d'exploitation	152 818 €	185 280 €	21,2%
Total charges d'exploitation	144 008 €	167 735 €	16,5%
Résultat d'exploitation	8 810 €	17 546 €	99,2%
Résultat financier			
Résultat courant avant impôts	8 810 €	17 546 €	99,2%
Résultat exceptionnel		- 71 €	
Impôts sur les bénéfices			
Bénéfice ou Perte	8 810 €	17 474 €	98,3%

AUTRES ÉLÉMENTS DE GESTION

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'unités	part du capital détenu	Capitaux propres	Résultat au dernier exercice clos
MAROTTE	100.00 %	- 1 607 K€	- 383 K€
STRAMIFLEX*	59.89 %	7 293 K€	246 K€
OBERFLEX (TUNISIE)	98.67%	347 K€	302 K€
LCDA	100.001%	1 000 K€	54 K€
OBER Inc (USA)	100.00 %	53 K€	17 k€
TRIBOIS (sans activité)	100.00 %	NC	NC
OBERFLEX INC (sans activité)	100.00 %	NC	NC

* comptes locaux retraités pour tenir compte des règles et méthodes comptables du groupe.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre, les effectifs du groupe par catégorie se répartissaient de la manière suivante :

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Au 31/12/2018			
Cadres	41	17	58
Agents de maîtrise	41	13	54
Employés	35	25	60
Ouvriers	227	31	258
TOTAL	344	86	430

Evolution des effectifs du groupe:

<i>Effectifs</i>	<i>Au 30/06</i>	<i>Au 31/12</i>
2016	400	403
2017	408	439
2018	430	430

Les effectifs sont stables chez Ober (134 salariés) et chez Marotte (3 salariés vs 2). Ils sont en baisse chez Stramiflex (250 vs 266) et en hausse chez Concrète LCDA compte 43 salariés vs 37)

Répartition des effectifs d'Ober:

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Au 31/12/2018			
Cadres	26	11	37
Agents de maîtrise	2	0	2
Employés	8	17	25
Ouvriers	47	23	70
TOTAL	83	51	134

EVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES

Ober est cotée sur le marché Euronext Growth depuis le 29 juin 2006.



Cours moyen : 12.47 € (vs 13,19 en 2017, 9,45 € en 2016, 10,12 € en 2015, 12,03 € en 2014, 10,88 € en 2013 et 8,83 € en 2012);

Volume moyen : 412 titres/jour (vs 487 en 2017, 323 en 2016, 193 en 2015, 432 en 2014, 272 en 2013, 406 en 2012, 401 en 2011, 238 en 2010 et 167 en 2009).

OBER

Société Anonyme au Capital de 2 061 509 Euros - 31, rue de Bar - 55000 LONGEVILLE EN BARROIS - RCS Bar le Duc B 382 745 404
Rapport de Gestion - Exercice 2018

ACTIONARIAT (au 31 décembre 2018)

<i>Actionnaires</i>	<i>Actions</i>	<i>%</i>	<i>Droits de vote</i>	<i>%</i>
<i>OBER Finances</i>	739 383	51,29%	1 460 055	57,25%
<i>BANQUE POPULAIRE DEVELOPPEMENT</i>	386 191	26,79%	772 382	30,29%
<i>Monsieur Bruno de Montalembert</i>	1	0,00%	2	0,00%
<i>Monsieur Clément Lescanne</i>	1	0,00%	2	0,00%
<i>Monsieur Etienne de La Thébaudière</i>	25	0,00%	50	0,00%
<i>Monsieur Jean Ducroquet</i>	25	0,00%	50	0,00%
<i>Monsieur Gilles Vedel</i>	25	0,00%	50	0,00%
<i>NAXICAP PARTNERS SA</i>	1	0,00%	2	0,00%
<i>Monsieur Benoit Voinot</i>	1	0,00%	2	0,00%
<i>Monsieur Govert de Lange</i>	200	0,01%	400	0,02%
<i>Monsieur Paul Mourad</i>	5	0,00%	10	0,00%
<i>Monsieur William Vancassel</i>	60	0,00%	120	0,00%
<i>Madame Paulette Colomar</i>	30	0,00%	60	0,00%
<i>Madame Anne-Marie Panel</i>	380	0,03%	760	0,03%
<i>Monsieur Philippe Jaumain</i>	280	0,02%	560	0,02%
<i>Monsieur Yves Meunier</i>	700	0,05%	1300	0,05%
<i>Monsieur Bertrand Lenoir</i>	6	0,00%	6	0,00%
Public	314 301	21,80%	314 301	12,32%
TOTAL	1 441 615	100%	2 550 112	100%

MONTANT GLOBAL DES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (visé à l'art 39-4 du CGI)

Ober, Marotte et LCDA : 49 307 € contre 37 962 € en 2017.

MONTANT DES DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au cours des trois derniers exercices, il a été distribué à titre de dividendes 1 009 130 € au titre de l'exercice 2015, 1 009 130 € au titre de l'exercice 2016 et 1 009 130 € au titre de l'exercice 2017.

PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTRÔLE

Néant

RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS ET PERSONNES ASSIMILEES

Néant

INFORMATION RELATIVE AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la société OBER SA, confié à Louis Capital Markets, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité ouvert dans les livres d'Oddo BHF SCA à la date 31/12/2018 :

- 4.229 titres ALOBR
- 25.483,91 euros en espèces

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du contrat, au 29/06/2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3.147 titres ALOBR
- 38.171,53 euros en espèces

ACTIVITE DE R&D

Les dépenses directes de R&D engagées en 2018 ont représenté 398 K€ contre 450 K€ en 2017.

ENVIRONNEMENT

OBER est confronté à une problématique de gestion de ses déchets et rejets. Un Responsable de l'environnement est en charge de ce sujet. La société est visitée régulièrement par les organismes de contrôle. Le dossier de renouvellement ICPE qui avait été déclaré non conforme en 2010 a de nouveau été déposé en 2011; considéré comme conforme, il a été soumis à enquête publique, laquelle a conclu positivement. Les services de l'Etat ont demandé à Ober de procéder à l'installation d'un filtre à poussières afin d'abaisser le seuil de rejets de ces dernières. Cet investissement a été installé au cours du second semestre 2015. Un nouvel arrêté préfectoral d'autorisation a été signé le 13 mars 2017.

La société Stramiflex exerce une activité soumise à autorisation. Celle-ci a été mise à jour en 2010. Stramiflex est également certifiée ISO 14000 et pefc.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2018, la société n'a pas connaissance d'une participation des salariés au capital supérieure à 3%. La dernière proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L443-5 du Code du Travail a été faite lors de l'assemblée générale du 14.06.2016. L'assemblée générale du mois de juin 2019 devra se prononcer sur cette question. Les modalités proposées pour cette augmentation de capital sont les suivantes :

Délégation, pour une durée de 26 mois, au conseil d'administration de tous pouvoirs, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce, pour procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 150.000 euros réservée aux salariés de la société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à : 3 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail.

SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS PAR DATE D'ECHEANCE

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Ober)

	Article D.441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	16	X				7	8	X				59
Montant total des factures concernées (TTC)	83 223	80	559			639	23 479	0	0	829	257 188	258 017
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	14,70	0,01	0,10	0,00	0,00	0,11	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	X						1,69	0,00	0,00	0,06	18,48	18,54
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	p Délais contractuels r Délais légaux						p Délais contractuels r Délais légaux					

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

- Risque lié au poids de certains clients

OBER ne connaît pas de dépendance commerciale vis-à-vis de ses principaux clients. Aucune tendance ne laisse à penser que la dépendance d'OBER vis à vis d'un client vienne à s'accroître au point de fragiliser la position d'OBER.

L'essentiel de la clientèle est constitué de grossistes dans le secteur des matériaux de construction.

- Risque de dépendance des fournisseurs

Aucun fournisseur ne peut placer OBER dans une éventuelle situation de dépendance.

Les achats se répartissent en quatre catégories :

- le placage,
- les autres matières premières,

OBER

- les utilités,
- divers

Pour les autres matières premières, les deux plus gros postes correspondent au cœur de l'Oberflex (noyau) et à sa couche de protection (surfaçage). Ces deux postes représentent 1M€ d'achats annuels. Pour chacun des produits il y a trois fournisseurs référencés. Ils font partie de groupes mondiaux.

Le fournisseur d'utilités est EDF.

Le reste regroupe des achats du type transport, assurances, réalisation des échantillons, conception et impression de documents commerciaux, frais de commissariat aux comptes et d'avocats.

Le risque de dépendance est donc jugé faible.

- Risque lié aux stocks

OBER procède à une gestion de ses stocks au plus près des commandes. Les stocks sont gérés automatiquement par informatique (Microsoft AX), des inventaires physiques tournants ont lieu mensuellement. Des inventaires physiques complets ont lieu deux fois par an (en présence du commissaire aux comptes en décembre). Il n'y a donc pas de risque significatif en la matière.

- Risque lié à la saisonnalité de l'activité

Il y a une faible saisonnalité dans l'activité d'OBER. Le chiffre d'affaires enregistré aux mois d'août et de décembre est toutefois plus faible que les autres (fermetures annuelles).

- Risque de non-paiement

Il est faible 95% du poste clients bénéficie de la couverture COFACE.

Le contrat de couverture COFACE est une assurance-crédit standard. Les risques couverts sont :

- insolvabilité (de droit ou de fait) du débiteur,
- carence pure et simple du débiteur,
- risques politiques et catastrophiques tel qu'un moratoire général édicté par le gouvernement du pays du débiteur, la survenance hors de France d'une guerre, inondation...,
- les risques de non transfert.

OBER et Marotte ont délégué à leur Factor le bénéfice de cette assurance.

Stramiflex bénéficie également d'une couverture fournie par la Coface. En outre, la direction générale fait un point quotidien sur ces questions et décide au cas par cas d'accorder des délais de règlement en fonction de la solvabilité des clients. Dans certains cas il leur est demandé de fournir des garanties (cautions personnelles, nantissements, hypothèques...).

- Risques liés à l'environnement

OBER est confronté à une problématique de gestion de ses déchets et rejets. Un Responsable de l'environnement est en charge de ce sujet. La société est visitée régulièrement par les organismes de contrôle.

-Assurances et couverture de risques

La Société a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité. Les polices d'assurance souscrites par la Société contiennent les exclusions et

plafonds de garantie ainsi que les franchises habituellement imposées par les compagnies d'assurance sur le marché.

-Risque de taux

La société OBER considère être faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

-Risque de liquidité

La trésorerie et les facilités bancaires sont suffisantes pour faire face aux besoins de l'entreprise. Les perspectives d'activité permettent à la société de considérer qu'elle pourra maintenir la trésorerie sur l'ensemble de l'exercice.

- Risque de change

La Société Ober est exposée à un risque de change, certains achats étant effectués en \$. Toutes les factures de vente sont libellées en euros.

La société Stramiflex est également exposée à un risque de change, une part significative de ses achats étant effectuée en euros.

- Risques liés aux systèmes et à l'infrastructure

La totalité des systèmes et des infrastructures ont fait l'objet d'efforts actualisés majeurs garantissant la meilleure performance possible.

Les données figurant sur les disques durs des collaborateurs sont automatiquement sauvegardées sur le serveur central tous les matins. Les données informatiques figurant sur ce serveur sont sauvegardées tous les jours sur une bande entreposée dans un coffre ignifugé. La société réalise également, une fois par semaine, une sauvegarde complète du système informatique. Cette sauvegarde est stockée dans un coffre se situant dans un bâtiment différent du premier. La société bénéficie en outre d'une assurance reconstitution de logiciels.

- Dépendance vis-à-vis des collaborateurs clés

OBER a fondé son développement sur une équipe de collaborateurs. Dans le cadre de la norme 9001 V2000, les procédures ont été définies et formalisées pour chacune des fonctions de l'entreprise afin d'être en mesure de pallier à l'indisponibilité momentanée ou prolongée de l'un des dirigeants et/ou de tout collaborateur. Une assurance homme clef existe pour les trois principaux cadres dirigeants.

MODE DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de la société a opté pour un cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Le Président du Conseil d'Administration représente la société dans ses rapports avec les tiers sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration. Dans la limite de l'objet social, il est investi, en sa qualité de Directeur Général, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance.

Toutefois, à titre de mesure d'ordre intérieur inopposable aux tiers, le Directeur Général devra recueillir l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour toutes décisions relatives:

- aux achats ou ventes d'actifs d'une valeur supérieure à 1 000 000 €;
- aux investissements ou désinvestissements excédant un montant de 1 000 000 € ;
- aux prises de participation d'un montant supérieur à 1 000 000 € par opération.

Le Conseil d'Administration, conformément aux statuts, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois. Le taux de présence des administrateurs a été de 86 %.

Le Conseil d'Administration est actuellement constitué de huit membres. Les vérifications concernant le cumul des mandats ont été faites auprès des administrateurs concernés. Aucun d'entre eux ne détient un nombre de mandats excédant les limites visées les articles L225-21 et L 225-94 du Code de Commerce.

Les administrateurs ont été convoqués principalement par courrier électronique entre 5 et 15 jours avant la date des conseils.

Conformément à l'article L225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions des conseils qui arrêtent les comptes annuels et semestriels. Les représentants du Comité d'Entreprise ont été convoqués à toutes les réunions.

Les réunions se sont déroulées au siège de la société ou à celui de sa filiale Marotte. Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en temps utile, généralement en même temps que la convocation.

Les procès-verbaux sont réalisés et reportés sur les registres du Conseil. Par ailleurs, un registre des présences est tenu à jour.

Le Conseil d'Administration n'a pas défini de règle de fonctionnement servant à déterminer les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

MANDATAIRES SOCIAUX : AUTRES MANDATS EXERCÉS

	<i>Nature du mandat</i>	<i>Sociétés</i>
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président Directeur Général</i>	SA OBER
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président</i>	SAS OBER PARTICITIONS
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président</i>	SAS OBER FINANCES
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président</i>	SAS MAROTTE
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président</i>	LCDA
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Président du Conseil d'Administration</i>	SA Stramiflex (Tunis)
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Co-Gérant</i>	Oberlfex (Tunis)
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>CEO</i>	Ober Inc
<i>Etienne de La Thébeaudière</i>	<i>Co-Gérant</i>	SC VDM
<i>Clément Lescanne</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Clément Lescanne</i>	<i>Administrateur</i>	SA Stramiflex (Tunis)
<i>Clément Lescanne</i>	<i>Directeur Général Délégué</i>	LCDA
<i>Clément Lescanne</i>	<i>Executive Vice Président</i>	Ober Inc
<i>Clément Lescanne</i>	<i>Gérant</i>	SC PND
<i>Gilles Vedel</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Gilles Vedel</i>	<i>Administrateur</i>	SA Stramiflex (Tunis)
<i>Gilles Vedel</i>	<i>Gérant</i>	SC Roger
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Administrateur</i>	Maison Interbois
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Président Directeur Général</i>	SA Stramica (Tunis)
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Président Directeur Général</i>	STIB (Tunis)
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Président du Conseil d'Administration</i>	Comptoir National Tunisien (Tunis)
<i>Mohsen Sellami</i>	<i>Gérant</i>	Stramica Immobilière
<i>Jean Ducroquet</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Jean Ducroquet</i>	<i>Directeur Général Délégué</i>	Magforce International
<i>Bruno de Montalembert</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Laurent Sallé (représentant Naxicap Partners)</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Vice Président du Comité de Surveillance</i>	FACTUM GROUP
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Membre du Comité de Surveillance</i>	NEXCO ATHOME
<i>Laurent Sallé (représentant Naxicap Partners)</i>	<i>Membre du Comité Stratégique</i>	PORT ADHOC
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Membre du Comité de Surveillance</i>	I@D International
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Membre du Comité de Surveillance</i>	HIP EYEWEAR
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Nikita
<i>Laurent Sallé</i>	<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Financière du Rouvray/IPELEC
<i>Laurent Sallé (représentant Naxicap Partners)</i>	<i>Administrateur</i>	Compagnie Financière Graphique
<i>Laurent Sallé (représentant Naxicap Partners)</i>	<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	NEWCO ALTARES
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Administrateur</i>	SA OBER
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Directeur Général Délégué</i>	ILP
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Directeur Général Délégué</i>	Sadépar
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Directeur Général</i>	Fonds Lorrain de Consolidation
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Administrateur</i>	Genclis
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Administrateur</i>	FIGENIE
<i>Benoit Voinot</i>	<i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Sesamm

OBER

Société Anonyme au Capital de 2 061 509 Euros - 31, rue de Bar - 55000 LONGEVILLE EN BARROIS - RCS Bar le Duc B 382 745 404
Rapport de Gestion - Exercice 2018

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui seront soumises au Conseil d'Administration pour leur examen annuel

-Convention de compte courant, signée avec la société OBER Finances le 23 décembre 2004. Cette convention ne prévoyait pas de rémunération. Ce dernier point a été modifié au moyen d'une nouvelle convention signée le 4 septembre 2006. La convention prévoit une rémunération de 4 % par an. Au 31.12.2018 Ober doit 203 763 € à Ober Finances.

Personnes concernées : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président de la SAS Ober Finances

Motif de la convention : Cette convention a été conclue afin de permettre à Ober de financer son activité.

-Une convention de compte courant d'Ober à Stramiflex signée le 11 mai 2010.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration d'Ober le 1^{er} avril 2010.

La convention prévoit une rémunération annuelle Euribor +1,9 (encours au 31.12.2018: 800 067 €).

Personnes concernées : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président de la SA Stramiflex

Motif de la convention : Cette convention a été conclue afin de permettre à Stramiflex de financer son BFR.

-Convention de compte courant entre Ober et sa filiale Oberflex Tunis (CA du 9 juin 2011). Les sommes portées aux comptes courant sont rémunérées au taux annuel de 4%. Au 31.12.2018 Ober devait 228 371 € à Oberflex Tunis.

Personnes concernées : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Co-Gérant de la SARL Oberflex

Motif de la convention : Cette convention a été conclue afin de permettre à Oberflex de financer son activité.

Conventions nouvelles

-Une caution au profit de l'UBCI destinée à garantir le financement par escompte accordé à sa filiale Stramiflex a été mise en place le 31 octobre 2018.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration d'Ober le 8 octobre 2018.

Le cautionnement a été délivré en garantie du paiement et du remboursement de 60% des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, que le Stramiflex doit ou devra à la BANQUE au titre de la ligne Factoring, dans la limite de 600 000 dinars.

Le montant du financement accordé à Stramiflex au 31.12.2018 était de 402 501 dinars.

Personnes concernées : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président de la SA Stramiflex.

Motif de la convention : Cette convention a été conclue afin de permettre à Stramiflex de financer son activité.

-Convention de compte courant, signée avec la société Banque Populaire Développement le 26 juillet 2018. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration d'Ober le 26 juin 2018.

La convention prévoit une rémunération de 4 % par an. Au 31.12.2018 Ober doit 164 353 € à Banque Populaire Développement.

Personnes concernées : Monsieur Laurent Sallé Directeur de Participations de Naxicap.

Motif de la convention : Cette convention a été conclue afin de permettre à Ober de financer son activité.

RÉSULTAT FINANCIER 2018

Groupe OBER : Compte de résultat consolidé au 31/12/2018

Groupe Ober (en milliers d'euros)	2 018	2 017	Variation
Chiffre d'affaires	39 807	38 463	3,5%
Total produits d'exploitation	40 543	39 134	3,6%
Total charges d'exploitation	38 524	37 052	4,0%
Résultat d'exploitation	2 019	2 082	-3,0%
Résultat financier	-1 081	-1 122	-3,7%
Résultat courant des entreprises intégrées	939	960	-2,2%
Résultat exceptionnel	40	175	-77,3%
<i>Impôts sur les bénéfices & participation</i>	210	131	59,8%
Résultat net des sociétés intégrées	769	1 003	-23,4%
Part revenant aux minoritaires	94	56	68,1%
Résultat - Part de groupe	674	947	-28,8%

En données consolidées, la rentabilité opérationnelle du Groupe demeure globalement solide malgré l'intensification des investissements commerciaux et le poids des charges non récurrentes.

L'EBITDA (résultat d'exploitation + dotations aux provisions et amortissements) progresse de 4 % à 3,3 M€, soit un taux de marge de 8,2% du chiffre d'affaires identique à l'année dernière. Après des dotations aux provisions et amortissements, en hausse de 0,2 M€ par rapport à 2017 du fait de la pleine consolidation de Concrete LCDA, le résultat d'exploitation se maintient à 2,0 M€, faisant ressortir une marge robuste de 5,1%.

Après prise en compte de frais financiers stables (-1,1 M€), d'une charge fiscale en progression (0,2 M€) et d'un résultat exceptionnel en diminution (0,04 M€), le résultat net consolidé s'établit à 0,8 M€ (0,7 M€ part du Groupe).

BILAN

La situation du bilan consolidé au 31.12.2018 est la suivante

Groupe OBER : Bilan consolidé au 31/12/2018

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 058	1 339	Capital	2 062	2 062
Fonds commercial et écart d'acquisition	6 070	6 153	Primes	5 308	5 308
Immobilisations corporelles	7 354	8 008	Réserves consolidées	6 724	6 818
Immobilisations financières	615	626	Ecart de conversion	-2 456	-1 837
			Résultat part de groupe	674	947
			Total part de groupe	12 312	13 298
			Intérêts minoritaires	3 276	2 927
TOTAL	15 096	16 126	TOTAL	15 589	16 225
ACTIF CIRCULANT			Provisions	425	409
Stocks et encours	16 084	17 660	DETTES		
Clients et comptes rattachés	3 814	4 804	Emprunts et dettes financières	15 026	16 290
Impôt différé	63	46	Fournisseurs et comptes rattachés	3 475	5 028

OBER

Société Anonyme au Capital de 2 061 509 Euros - 31, rue de Bar - 55000 LONGEVILLE EN BARROIS - RCS Bar le Duc B 382 745 404
Rapport de Gestion - Exercice 2018

Autres créances	1 937	1 730	Impôt différé	1 145	1 155
Valeurs mobilières de placement	1 196	1 175	Dettes sociales et fiscales	2 470	2 612
Disponibilités	1 493	1 541	Autres dettes	1 752	1 463
TOTAL	24 588	26 954	TOTAL	24 292	26 957
Compte de régularisation			Compte de régularisation		
Charges constatées d'avance	250	166	Produits constatés d'avance	54	65
TOTAL DE L'ACTIF	39 934	43 247	TOTAL DU PASSIF	39 934	43 247

Les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2018 s'établissent à 15,6 M€, en diminution de 0,6 M€ par rapport au 31 décembre 2017. Cette variation tient principalement compte du résultat de l'exercice et de la distribution du dividende ordinaire (-1,0 M€) versé en juillet.

La trésorerie est stable à 2,7 M€. L'endettement financier net du Groupe s'élève à 12,4 M€, en baisse de 1,2 M€ par rapport au 31 décembre 2017. Le ratio d'endettement financier net sur fonds propres s'améliore pour s'établir à 79 % au 31 décembre 2018, contre 84 % fin 2017 consécutivement à l'acquisition de Concrete LCDA.

La situation du bilan social d'Ober au 31 décembre 2018 est la suivante :

OBER	2017	2018
IMMOBILISATIONS BRUTES	23 128	24 403
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	-6 506	-6 720
IMMOBILISATIONS NETTES	16 622	17 683
STOCKS	8 761	8 766
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	9	11
CLIENTS	2 114	1 603
AUTRES ACTIFS COURT TERME	3 130	2 340
TRESORERIE	1 450	1 244
TOTAL ACTIF	32 086	31 647
CAPITAL ET PRIME	7 370	7 370
RESERVES ET R.A.N.	9 911	10 102
RESULTAT EXERCICE	1 198	1 141
PROVISIONS FISCALES & SUBVENTIONS INV.	11	3
DIVIDENDES		
FONDS PROPRES	18 490	18 616
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	0	
EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000	2 000
DETTES BANCAIRES LT ET MT	5 784	5 693
DETTES BANCAIRES CT et ESCOMPTE	475	400
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	93	152
FOURNISSEURS	2 376	1 723
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 888	1 699
AUTRES PASSIFS COURT TERME	979	1 364
TOTAL PASSIF	32 086	31 647
<i>Endettement net vs Fonds propres</i>	<i>36,83%</i>	<i>36,79%</i>

OBER

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (données sociales)

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 061 509	2 061 509	2 061 509	2 061 509	2 061 509
Nombre des actions ordinaires existantes	1 441 615	1 441 615	1 441 615	1 441 615	1 441 615
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	17 125 419	19 487 136	19 427 579	21 688 333	20 723 091
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	918 291€	887 064€	1 578 283€	1 569 121€	1 344 193€
Impôts sur les bénéfices	-92 678 €	-94 059 €	-22 623 €	51 320 €	-22 609 €
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0€	0€	0€	0€	0€
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	695 739€	647 550€	1 249 488€	1 197 781€	1 140 553€
Résultat distribué	0€	1 009 130€	1 009 130€	1 009 130€	0€
Résultats par actions					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,70€	0,68€	1,11€	1,05€	0,95€
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,48€	0,45€	0,87€	0,83€	0,79€
Dividende attribué à chaque action	0,00€	0,70€	0,70€	0,70€	
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	139	140	139	134	134
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 713 640€	4 760 124€	5 043 443€	5 044 063€	5 012 899€
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales etc..)	1 849 185€	1 902 111€	2 011 890€	2 002 037€	1 927 012€

EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT DE GESTION EST ÉTABLI.

Néant

PERSPECTIVES

Le Groupe OBER mène une stratégie de développement en valeur axée sur un portefeuille de marques prestigieuses, riches et complémentaires. Les actions mises en œuvre pour développer leurs synergies et renforcer leur potentiel commercial doivent permettre de soutenir la croissance et la rentabilité du Groupe à moyen et long terme.

Longeville en Barrois, le 5 avril 2019

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société OBER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société OBER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances clients pour couvrir le risque de non recouvrement, tel que décrit dans la note I.C.5 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- La note de l'annexe I.C.6 décrit les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks. Nous avons examiné les modalités retenues pour l'appréciation de la valeur de ces actifs et avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Nancy, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Anne PHILIPONA-HINTZY

Groupe OBER : Bilan consolidé au 31/12/2018

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles	1 058	1 339	1 655	1 982
Fonds commercial et écart d'acquisition	6 070	6 153	807	890
Immobilisations corporelles	7 354	8 008	8 434	10 506
Immobilisations financières	615	626	546	569
<u>TOTAL</u>	15 096	16 126	11 443	13 947
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et encours	16 084	17 660	17 213	16 064
Clients et comptes rattachés	3 814	4 804	3 902	3 864
Impôt différé	63	46	26	51
Autres créances	1 937	1 730	1 373	1 141
Valeurs mobilières de placement	1 196	1 175	1 160	1 173
Disponibilités	1 493	1 541	278	253
<u>TOTAL</u>	24 588	26 954	23 951	22 546
<u>Compte de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance	250	166	173	239
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	39 934	43 247	35 568	36 732

Groupe OBER : Bilan consolidé au 31/12/2018

PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital	2 062	2 062	2 062	2 062	2 062
Primes	5 308	5 308	5 308	5 308	5 308
Réserves consolidées	6 724	6 818	6 405	6 844	6 812
Ecart de conversion	-2 456	-1 837	-997	-604	-808
Résultat part de groupe	674	947	1 430	652	289
<i>Total part de groupe</i>	12 312	13 298	14 208	14 262	13 663
Intérêts minoritaires	3 276	2 927	3 380	3 587	3 406
<u>TOTAL</u>	15 589	16 225	17 588	17 849	17 069
Provisions	425	409	392	375	443
<u>DETTES</u>					
Emprunts et dettes financières	15 026	16 290	8 795	11 404	12 563
Fournisseurs et comptes rattachés	3 475	5 028	4 386	2 991	3 183
Impôt différé	1 145	1 155	1 189	972	950
Dettes sociales et fiscales	2 470	2 612	2 293	2 497	3 341
Autres dettes	1 752	1 463	845	552	163
<u>TOTAL</u>	24 292	26 957	17 902	18 792	20 642
<u>Compte de régularisation</u>					
Produits constatés d'avance	54	65	78	91	
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	39 934	43 247	35 568	36 732	37 711

Groupe OBER : Compte de résultat consolidé au 31/12/2018

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	39 807	38 463
Autres produits d'exploitation	736	671
<u>Total produits d'exploitation</u>	40 543	39 134
Achats matières premières, marchandises	17 053	19 074
Variation de stocks	40	-800
Achats et charges externes	9 024	7 519
Impôts et taxes	618	492
Charges de personnel	10 435	9 557
Dotation aux amortissements	1 058	965
Dotation aux provisions	201	113
Autres charges	95	131
<u>Total charges d'exploitation</u>	38 524	37 052
<u>Résultat d'exploitation</u>	2 019	2 082
Produits financiers	210	335
Charges financières	1 290	1 458
<u>Résultat financier</u>	-1 081	-1 122
<u>Résultat courant des entreprises intégrées</u>	939	960
Produits exceptionnels	57	401
Charges exceptionnelles	17	226
<u>Résultat exceptionnel</u>	40	175
Participation	0	0
Impôts sur les bénéfices	210	131
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	769	1 003
Part revenant aux minoritaires	94	56
<u>Résultat - Part de groupe</u>	674	947

2018



**NOTES ANNEXES DES COMPTES
CONSOLIDÉS DU GROUPE OBER AU
31 DÉCEMBRE 2018**

I. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux méthodes et règles d'évaluation.	4
A Référentiel comptable	4
B Modalités de consolidation	4
C Méthodes et règles d'évaluation	4
1. Ecart d'acquisition	4
2. Immobilisations incorporelles	5
3. Immobilisations corporelles	5
4. Immobilisations financières	5
5. Créances et dettes	5
6. Stock matières premières et produits finis	6
7. Engagement pour indemnités de départ à la retraite	6
8. Impôts différés	6
9. Subventions d'investissement	6
10. Frais de recherche et développement	6
II. Informations relatives au périmètre de consolidation	7
III. Informations permettant la comparabilité des comptes	7
A Informations relatives aux variations du périmètre	7
B Informations relatives aux changements comptables	7
IV. Explications des postes du bilan	8
A Postes du bilan consolidé	8
1. Actif immobilisé	8
2. Stocks	9
3. Créances	9
4. Capitaux propres	10
5. Provisions	10
6. Intérêts minoritaires	10
7. Impôts différés	11
8. Emprunts et dettes financières	11
B Postes du compte de résultat consolidé	12
1. Charge de personnel et effectif	12
2. Charges et produits financiers	12
3. Charges et produits exceptionnels	12
4. Charges d'impôt	12
V. Autres informations	13
A Information sectorielle	13
B Autres informations diverses	14
1. Faits importants de la période	14
2. Evénements postérieurs à la clôture	14
3. Rémunération des dirigeants	14
4. Engagement hors-bilan	14
5. Autres engagements et risques	14

6.	Honoraires commissaires aux comptes	14
7.	Transactions avec les parties liées	14
VI.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie	15

I. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux méthodes et règles d'évaluation.

A. Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels sont établis selon les normes comptables françaises (règlement CRC N°99-02).

B Modalités de consolidation

Toutes les méthodes préférentielles définies par le CRC 99-02 ont été appliquées. Les sociétés Marotte, Stramiflex, Oberflex Tunisie, Ober Inc et LCDA sont consolidées par intégration globale. Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés en consolidation. Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de la période à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession. Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les états financiers individuels de Stramiflex et d'Oberflex Tunisie sont établis en dinars tunisiens. Ceux d'Ober Inc sont établis en dollars américains. Afin de présenter des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de Stramiflex, d'Oberflex Tunisie et d'Ober Inc sont convertis en euro, devise fonctionnelle du Groupe et devise de présentation des états financiers consolidés. Les éléments du bilan sont convertis en euro au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, tandis que leurs comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les capitaux propres.

C. Méthodes et règles d'évaluation

1. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont calculés par différence entre d'une part la quote-part des actifs et passifs identifiables évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et d'autre part le coût d'acquisition des titres.

Le cas échéant, et conformément au règlement ANC n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- les écarts d'acquisition positifs comptabilisés antérieurement à cette date sont amortis sur une durée déterminée, sur la base des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors de l'acquisition ;
- les écarts d'acquisition positifs enregistrés à compter du 1^{er} janvier 2016 sont quant à eux non amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les marques sont amorties sur 20 ans et correspondent principalement à Stramiflex.

3. Immobilisations corporelles

Selon les règles définies par le règlement du CRC n° 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant des durées d'utilisation distinctes. Ainsi, les immobilisations corporelles ont été décomposées en fonction de la durée d'utilisation de leurs principaux éléments.

Dans le cadre de l'application du règlement du CRC n°2002-10, les immobilisations corporelles sont amorties suivant les durées d'utilité des biens acquis. Les durées d'utilités retenues en années sont les suivantes :

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Chaudière, Transformateurs et distribution, Fluides et tuyauteries:	15
Compresseurs :	10

MATERIEL INDUSTRIEL et SERVICES GENERAUX

Ponts roulants, Presse :	20
Mécanique générale, Traitements de surfaces :	15
Matériel d'Usinage du bois :	12
Matériel de laboratoire, centre d'usinage :	10

La valeur brute des immobilisations correspond à leur valeur d'achat. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

4. Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'utilité. La plus faible des deux valeurs est retenue au bilan, après, le cas échéant, constitution d'une provision pour dépréciation.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients sont comptabilisées à l'émission des factures. Ces dernières sont émises lors du transfert de propriété.

Les créances sont dépréciées (provisionnées) en fonction du retard pris dans le règlement et surtout en fonction de la cause de ce retard. La décision de dépréciation est prise au cas par cas.

6. Stock matières premières et produits finis

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements, ainsi que les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat rendu usine.

Les produits non-conformes sont déclassés au cours des différentes étapes de fabrication.

Les stocks de placage ne se déprécient pas et le reste du stock à rotation lente est soumis à revue par le management.

Les stocks de produits finis panneaux décoratifs et de parquets sont évalués au prix de revient.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au prix de revient. Le prix de revient correspond au coût de fabrication. Il comprend les coûts matières et les coûts de transformation. Les coûts de transformation intègrent la main d'œuvre et les charges de l'usine.

7. Engagement pour indemnités de départ à la retraite

Les principales hypothèses actuarielles qui ont été utilisées pour l'évaluation de ces engagements envers le personnel sont :

- taux d'actualisation financier : 1.42%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres, 60 ans pour les non-cadres.
- Taux de progression annuelle des salaires : 1%

8. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

9. Subventions d'investissement

La société a retenu l'option d'incorporation des subventions d'investissement aux capitaux propres.

10. Frais de recherche et développement

La société a opté pour la comptabilisation en charge des frais de R&D. Cela a représenté une charge de 398 K€ pour l'année 2018. (2017 : 450 K€)

II. Informations relatives au périmètre de consolidation

Société	Siège	RCS	% d'intérêts	% de contrôle
OBER	Longeville en Barrois (55)	RCS Bar le Duc B 382 745 404	Sté mère	Sté mère
MAROTTE	Saint Ouen (93)	RCS Bobigny B 582 122 214	100,0%	100%
STRAMIFLEX	Tunis – Tunisie	MF : 1127580PAM ; AC	59,89%	59,89%
OBERFLEX TUNISIE	Tunis – Tunisie	MF : 1187944FAM	98,67%	100%
OBER INC	Delaware – USA		100%	100%
LCDA	Avrillé (49)	RCS Angers 521 151 456	100%	100%

III. Informations permettant la comparabilité des comptes

A. Informations relatives aux variations du périmètre

Il n'y a pas eu de changements de périmètre pour l'établissement des comptes de l'exercice 2018.

B. Informations relatives aux changements comptables

Il n'y a pas eu de changements comptables pour l'établissement des comptes de l'exercice 2018.

IV. Explications des postes du bilan

A. Postes du bilan consolidé

1. Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

	Valeur Brute	Amort Pro ision	VN 2018	VN 2017
Concession, brevets et droits	2 049 279	997 316	1 051 963	1 329 787
Fonds commercial et écart d'acquisition	6 991 452	921 157	6 070 295	6 152 714
Autres immos incorporelles	333 313	327 348	5 964	9 281
Total	9 374 044	2 245 821	7 128 223	7 491 783

Détail des écarts d'acquisition :

- écart d'acquisition société LCDA : enregistré pour un montant de 5.393 K€ en 2018, non amorti ;
- écart d'acquisition société Stramiflex : enregistré pour un montant de 281 K€ en 2010, amorti sur 20 ans (VNC 155 K€ au 31/12/2018).

Immobilisations corporelles

	Valeur Brute	Amort Pro ision	VN 2018	VN 2017
Terrains et aménagements	1 784 348	74 763	1 709 584	1 709 152
Constructions	3 130 705	2 862 710	267 995	338 113
ITMOI	12 792 741	8 154 467	4 638 273	5 214 401
Autres immos corporelles	910 576	744 638	165 937	214 262
Immos corporelles en cours	571 751	-	571 751	532 185
Total	19 190 120	11 836 579	7 353 541	8 008 112

Au 31 décembre 2017, les 4 764 m2 de terrain dont la société Marotte reste propriétaire à Saint Ouen, figurent en immobilisations corporelles pour un montant de 1 596 K€.

La catégorie « ITMOI » comprend 2 actifs financés par le biais d'un crédit-bail. Le montant brut de ces 2 actifs industriels est de 606 K€.

Immobilisations financières

	Valeur Brute	Amort Pro ision	VN 2018	VN 2017
Autres participations	665 599	642 268	23 331	23 331
Prêts	370 659	-	370 659	368 204
Autres immos financières	220 550	-	220 550	234 552
Total	1 256 808	642 268	614 540	626 087

Les autres participations correspondent :

- aux titres des filiales sans activité détenues par OBER et intégralement dépréciées, à savoir la société Tribois (Côte d'Ivoire) en liquidation judiciaire (valeur brute 572 k€, valeur nette nulle et détenue à

100% par Ober) et la société Ober Incorporated (valeur brute 70 k€, valeur nette nulle), société en sommeil détenue à 100%. Ces filiales ne sont en conséquence pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

- aux parts de la société Shelter acquise par Marotte sur l'exercice 2017 pour un montant de 23 K€. Cette filiale n'est pas intégrée dans le périmètre de consolidation du fait de son caractère non significatif.

2. Stocks

	Valeur Brute	Amort Pro ision	VN 2018	VN 2017
Mati res premi res	6 617 443	90 109	6 527 335	8 197 439
Encours de production	151 541	-	151 541	356 371
Produits intermédiaire et finis	8 342 334	59 793	8 282 541	8 034 495
Marchandises	1 148 004	25 005	1 122 999	1 071 243
Total	16 259 322	174 907	16 084 415	17 659 549

Le stock de matière première est principalement constitué de panneaux de particule, de panneaux MDF et de placages. Les produits intermédiaires et finis sont quasiment tous liés à des commandes clients.

3. Créances

	Valeur Brute	Amort Pro ision	VN 2018	VN 2017
Clients et comptes rattachés	4 104 639	290 426	3 814 212	4 804 153
Impôt différé actif	63 488	-	63 488	45 519
Autres créances	1 936 920	-	1 936 920	1 729 906
Total	6 105 047	290 426	5 814 620	6 579 579

Les comptes client d'Ober et LCDA sont assurés en quasi-totalité.

Les provisions clients de 159 K€ au 31/12/2017 sont passées à 290 K€ au 31/12/2018.

4. Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat n	Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31/12/2016	2 062	5 308	6 405	1 430	- 997	14 208	3 380	17 588
Résultat de la période				947		947	56	1 003
Affectation résultat n-1			1 430	- 1 430		-		
Distributions dividendes			- 1 007			- 1 007	- 5	- 1 012
Ecarts de conversion			- 9		- 840	- 849	- 504	- 1 353
Au 31/12/2017	2 062	5 308	6 818	947	- 1 837	13 299	2 927	16 226
Résultat de la période				674		674	94	769
Affectation résultat n-1			947	- 947		-		
Distributions dividendes			- 1 007			- 1 007	- 5	- 1 012
Augmentation de Capital souscrite			- 34			- 34	639	605
Ecarts de conversion					- 619	- 619	- 379	- 998
Au 31/12/2018	2 062	5 308	6 724	674	- 2 456	12 312	3 276	15 589

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 1 441 615 actions d'une valeur nominale de 1,43 €.

(*) cf section B.1. « Faits importants de la période »

Le résultat par action des 3 derniers exercices est le suivant :

	2016	2017	2018
Nombre d'actions	1 441 615	1 441 615	1 441 615
Résultat (K€)	1 430	947	674
Résultat par action	0,99 €	0,66 €	0,47 €

5. Provisions

Les provisions au 31/12/2018 correspondent principalement aux provisions pour départ en retraite.

	Ouverture	Dotations	Reprises non utilisées	Closure
Provision retraite	399 030	25 691		424 721
Provision perte de change	9 610		9 610	-
Total Provisions	408 640	25 691	9 610	424 721

6. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires (part des capitaux propres) représentent 3 276 417 € au 31 décembre 2018.

7. Impôts différés

La prise en compte d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu les incidences suivantes.

IDP Net de 1 081 K€ (IDP 1 145 K€ - IDA 63 K€) :

- 532 K€ IDP lié à la revalo des terrains Marotte
- 620 K€ IDP retraitement amortissements fiscaux Stramiflex
- 90 K€ IDP retraitement crédit-baux Ober
- 139 K€ IDA provision pour départ en retraite Ober
- 21 K€ IDA retraitement lease-back Marotte

8. Emprunts et dettes financières

Emprunts

	Total	1 an	entre 2 et 5 ans	5 ans
Emprunts et dettes auprès des EC	15 026 086	4 313 912	9 690 836	1 021 339

Capital d 31 12 2017	Ne emprunts	Rem oursements	Variation due au taux de change	Capital d 31 12 2018
16 290 461	3 128 135	- 3 962 951	- 429 562	15 026 086

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspondent principalement :

Pour Ober :

- Dette contractée pour le financement de matériel (solde au 31.12.2018 : 14 K€) ; Cette dette correspond au retraitement des crédits-baux en consolidation.
- Dette pour le financement de CDSA (solde au 31.12.2018 : 85 K€)
- Dette pour le financement de LCDA (solde au 31.12.2018 : 6 315 K€)
- Dette pour le financement de BFR (solde au 31.12.2018 : 1 397 K€)
- Avance ANVAR (solde au 31.12.2018 : 15 K€)
- Concours bancaires (solde au 31.12.2018 : 489 K€)

Pour Marotte :

- Bail-back mis en place sur une partie du bâtiment (solde au 31.12.2018 : 1 010 K€). Dans le cadre de ce financement, la plus-value de cession a été constatée en produit constaté d'avance dans les comptes sociaux et ce produit est annulé en consolidation.
- Nouvelle dette contractée en 2017 (solde au 31.12.2018 : 1 650 K€)
- Concours bancaires (solde au 31.12.2018 : 67 K€) ;

Pour Stramiflex :

- Concours bancaires (solde au 31.12.2018 : 359 K€)
- Crédit court terme (solde au 31.12.2018 : 2 433 K€)

Pour LCDA :

- Dette pour financement développement (solde au 31.12.2018 : 1 190 K€)

B. Postes du compte de résultat consolidé

1. Charge de personnel et effectif

Les charges de personnel se sont élevées au cours de l'année 2018 à 10 435 K€ contre 9 557 K€ au cours de l'année 2017.

La répartition des effectifs est telle que dans le tableau ci-dessous :

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Au 31/12/2018			
Cadres	41	17	58
Agents de maîtrise	41	13	54
Employés	35	25	60
Ouvriers	227	31	258
TOTAL	344	86	430

2. Charges et produits financiers

Les intérêts payés au cours de l'année 2018 se sont élevés à 729 K€ (643 K€ en 2017) et les pertes de change nettes se sont élevées à 307 K€ (404 K€ en 2017) dans un contexte de forte dévaluation du dinar sur l'exercice 2018.

Le résultat financier ressort ainsi à – 1 081 K€.

3. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel ressort à 40 K€.

4. Charges d'impôt

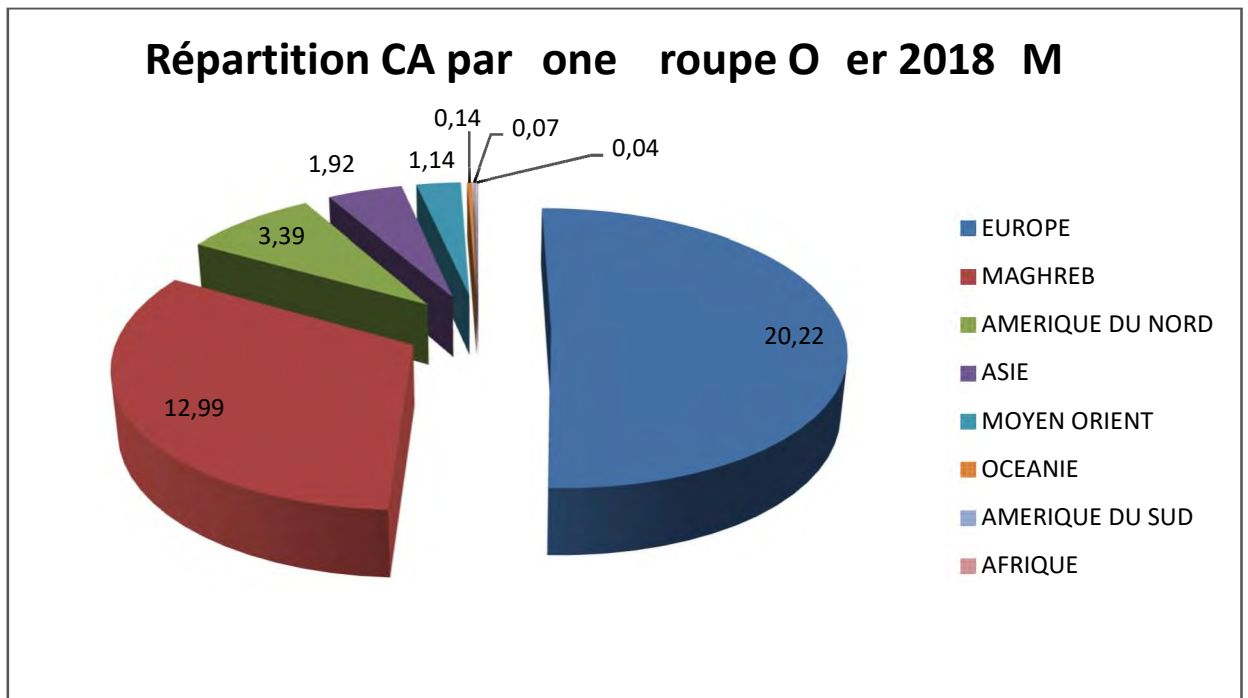
La charge d'impôt (net de crédit d'impôts) de la période 2018 se présente comme suit :

	31 12 2018
<i>Impôts courants</i>	121 841
<i>Impôts différés</i>	87 716
Imp ts sur les sociétés	209 557

V. Autres informations

A. Information sectorielle

- Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique



- Ventilation des immobilisations

- Ober : 7 359 K€
- Marotte : 1 879 K€
- Stramiflex : 4 816 K€
- LCDA : 1 042 K€
- OberflexTun : Néant
- Ober Inc : 2 K€

- Ventilation du résultat d'exploitation

- Ober : 854 K€
- Marotte : (329 K€)
- Stramiflex : 1 209 K€
- LCDA : 16 K€
- OberflexTun : 266 K€
- Ober Inc : 18 K€

B. Autres informations diverses

1. Faits importants de la période

On peut noter l'augmentation de capital de Stramiflex et ce par conversion de compte-courant d'associés pour un montant de 4956 KTND. L'opération réalisée en date du 29 mars 2018 s'est faite par incorporation de compte-courant d'associés au capital. La part d'Ober dans l'augmentation est de 2 974 KTND (957 K€) et celle de Stramica est de 1 982 KTND (639 K€).

L'opération financière n'a pas eu d'effet dilutif sur la participation d'Ober dans Stramiflex. Cette dernière s'établit à 59,89%.

2. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

3. Rémunération des dirigeants

L'information sur les rémunérations n'est pas fournie car cette indication conduirait à identifier la situation donnée d'un des membres de ces organes.

4. Engagement hors-bilan

Le montant des effets escomptés non échus au 31/12/2018 chez Ober est de 0 K€ (contre 855 K€ au 31/12/2017) et chez Stramiflex est de 1 341 K€ (2 280 K€ au 31/12/2017).

Indemnités de départ à la retraite Stramiflex (provision 225 kTND, soit 67 K€) : engagement donné par Stramiflex pour 360 kTND, engagement reçu de Stramica pour 127 kTND.

5. Autres engagements et risques

Il est à noter le risque de change lié à la société Stramiflex car son activité est réalisée en dinar tunisien.

Par ailleurs, la société 3D Distribution a assigné la société Ober en justice en date du 07/07/2016 suite au non-respect de la lettre de confidentialité qui liait les deux sociétés. 3D distribution réclame à Ober le paiement de son fonds de commerce, de ses commissionnements perdus et d'une indemnité pour préjudice d'image et pour préjudice commercial. Ober conteste la violation de cette lettre de confidentialité et les demandes de 3D Distribution. La procédure est actuellement en cours.

6. Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires d'audit des commissaires aux comptes s'est élevé à 71 K€ pour l'année 2018.

7. Transactions avec les parties liées

Il n'existe pas de transactions d'importance significative conclues avec des parties liées susceptibles d'entrer dans le champ de l'article R 123-1 98 du code de commerce.

VI. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

Groupe OBER : Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2018

(en milliers d'euros)	2018	2017
<u>ACTIVITE</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	769	1 003
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:</u>		
amortissements, provisions et plus-value de cessions	1 026	856
variation des impôts différés	56	63
variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	68	-289
<u>Flux net de trésorerie généré par l'activité</u>	1 919	1 633
<u>OPERATION D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations	-763	10
cessions d'immobilisations	45	478
incidence des variations de périmètre	0	-5 356
<u>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</u>	-718	-4 868
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-999	-1 017
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-5	-5
Augmentation capital souscrite par les minoritaires des sociétés intégrées	640	
Nouveaux emprunts	3 127	10 585
Subventions reçues		
Remboursements d'emprunts et compte courant	-3 963	-5 029
<u>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</u>	-1 199	4 534
<u>Incidence des variations de cours de devises</u>	-29	-21
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	-27	1 278
<u>Trésorerie d'ouverture</u>	2 715	1 437
<u>Trésorerie de clôture</u>	2 688	2 715

(*) Dont variation des concours bancaires :

-612 K€ au 31/12/2018 (total concours bancaires = 915 K€)

-148 K€ au 31/12/2017 (total concours bancaires = 1 527 K€)

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société OBER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OBER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 15.969 Keuros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité comme décrit dans la note de l'annexe 2.4 « Immobilisations financières ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- La note de l'annexe 2.6 « Evaluation des stocks » décrit les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks. Nous avons examiné les modalités retenues pour l'appréciation de la valeur de ces actifs, et avons vérifié que la note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line that curves into a loop and then extends upwards.

Anne PHILIPONA-HINTZY

BILAN ACTIF (en EUROS)

Bilan au 31/12/2018

		Brut		Amortissements Provisions	Net 2 018 (12 mois)	Net 2 017 12 mois
Capital souscrit non appelé (0)	AA					
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	AB		AC		0	0
Frais de recherche & de développement	AD		AE			0
Concessions, brevets & droits similaires	AF	28 396	AG		28 396	28 396
Fonds commercial	AH	435 050	AI	228 826	206 225	206 225
Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 681	AK	30 000	2 681	5 126
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		0	0
					0	0
					0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	AN	184 883	AO	74 763	110 120	109 687
Constructions	AP	2 192 790	AQ	1 990 713	202 078	250 779
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 318 319	AS	3 657 920	660 398	544 910
Autres immobilisations corporelles	AT	103 976	AU	95 782	8 195	1 465
Immobilisations en cours	AV	0	AW		0	0
Avances & acomptes	AX	0	AY		0	0
					0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		0	0
Autres participations	CU	16 611 761	CV	642 268	15 969 493	14 969 560
Créances rattachées à des participations	BB	0	BC	0	0	0
Autres titres immobilisés	BD		BE		0	0
Prêts	BF	357 683	BG		357 683	355 228
Autres immobilisations financières	BH	137 000	BI	0	137 000	150 659
TOTAL (I)	BJ	24 402 539	BK	6 720 271	17 682 268	16 622 035
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS						
Matières premières, approvisionnements	BL	1 576 289	BM	0	1 576 289	1 694 978
En-cours de production de biens	BN	84 005	BO	0	84 005	246 831
En-cours de production de services	BP		BQ			0
Produits intermédiaires et finis	BR	6 069 641	BS	13 500	6 056 141	5 810 131
Marchandises	BT	1 054 478	BU	5 000	1 049 478	1 009 138
					0	0
Avances & acomptes versés sur commandes	BV	11 250	BW		11 250	8 591
					0	0
CREANCES						
Clients et comptes rattachés	BX	1 612 835	BY	9 304	1 603 531	2 113 946
Autres créances	BZ	2 275 755	CA	0	2 275 755	3 080 217
Capital souscrit & appelé, non versé	CB		CC		0	0
			C		0	0
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement	CD	1 200 826	CE	4 400	1 196 426	1 174 767
Disponibilités	CF	47 595	CG		47 595	275 355
					0	0
Charges constatées d'avance	CH	63 994	CI		63 994	50 074
TOTAL (II)	CJ	13 996 667	CK	32 204	13 964 463	15 464 028
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL	0			0	0
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				0	0
Ecarts de conversion actif (V)	CN	0			0	0
TOTAL GENERAL (0 à V)	CO	38 399 206	1A	6 752 475	31 646 731	32 086 063

BILAN PASSIF (en EUROS)

Bilan au 31/12/18

	Exercice N 2 018 (12 mois)	Exercice N-1 2 017 (12 mois)
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	2 061 509	2 061 509
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 308 418	5 308 418
Ecart de réévaluation		0
Réserve légale	206 151	206 151
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées		0
Autres réserves		0
Report à nouveau	9 895 839	9 705 263
		0
Résultat de l'exercice	1 140 553	1 197 781
		0
Subventions d'investissement	3 025	10 874
Provisions réglementées		0
TOTAL (I)	18 615 496	18 489 996
<u>AUTRES FONDS PROPRES</u>		
Produits des émissions de titres participatifs		0
Avances conditionnées		0
TOTAL (II)		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL (III)	0	0
<u>DETTES</u>		
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires	2 000 000	2 000 000
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	6 092 536	6 259 019
Emprunts & dettes financières divers	918 968	845 070
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	109 192	93 478
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 723 357	2 376 274
Dettes fiscales & sociales	1 698 882	1 887 851
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	43 748	0
Autres dettes	444 553	134 376
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL (IV)	13 031 236	13 596 067
Ecart de conversion passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	31 646 731	32 086 063

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en EUROS)

au

31/12/18

		Exercice N (12 mois)	Exercice N - 1 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	FC	4 048 397	4 284 455
Production vendue : biens	FF	16 095 607	16 869 825
Production vendue : services	FI	579 088	534 053
Chiffre d'affaires Net	FL	20 723 091	21 688 333
Production stockée	FM	-45 400	504 446
Production immobilisée	FN	0	0
Subventions d'exploitation		21 650	0
Reprises sur amortissements & provisions, transferts de charges	FP	463 226	339 265
Autres produits	FQ	18 387	48 338
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	FR	21 180 954	22 580 382
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	FS	2 326 696	2 980 187
Variation de stocks (marchandises)	FT	-17 715	-378 004
Achats de matières premières et autres approvisionnements	FU	5 230 557	5 723 007
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	FV	-32 520	-60 562
Autres achats et charges externes	FW	5 141 852	5 520 153
Impôts taxes et versements assimilés	FX	370 700	370 777
Salaires et traitements	FY	5 012 899	5 044 063
Charges sociales	FZ	1 927 012	2 002 037
Dotations aux amortissements	GA	214 706	289 623
Dotations aux provisions (sur immobilisations)	GB		
Dotations aux provisions (sur actif circulant)	GC	0	9 692
Dotations aux provisions (pour risques & charges)	GD	0	0
Autres charges	GE	97 406	110 966
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	GF	20 271 593	21 611 938
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	909 361	968 444
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers des participations	GJ	524 933	356 947
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL	51 195	92 665
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	6 459	0
Différences positives de change	GN	0	28 383
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	GP	582 587	477 995
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements & provisions	GQ	4 400	6 459
Intérêts et charges assimilées	GR	357 645	208 722
Différences négatives de change	GS	14 904	6 125
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	6 963	4 733
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	GU	383 912	226 038
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	198 675	251 956
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	1 108 036	1 220 400

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

au 31/12/18

		EXERCICE N (12 mois)	EXERCICE N (12 mois)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 155	21 168
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	7 849	8 741
Reprises sur provisions & transferts de charges	HC	0	0
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	HD	14 004	29 909
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	4 096	1 208
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0	0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	HH	4 096	1 208
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	9 908	28 701
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	-22 609	51 320
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	21 777 545	23 088 285
TOTAL DES CHARGES (II + IV +VI + VIII + IX + X)	HM	20 636 991	21 890 505
5 - BENEFICE OU PERTE (Produits - charges)	HN	1 140 553	1 197 781

OBER SA
ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/2018

L'exercice écoulé affiche un résultat social de 1 140 553 euros, en baisse de 4.77 % par rapport à 2017.

I FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2018 a vu l'augmentation de capital de la société STRAMIFLEX, augmentation de 4 956 000 dinars pour le porter à 17 956 Kdinars, augmentation répartie pour 2 973 Kdinars par OBER SA et 1 982 Kdinars par STRAMICA SA. Les 2 973 Kdinars représentent un montant de 999 Keuros, montant qui a été porté sur le compte courant STRAMIFLEX. Le pourcentage de détention d'OBER dans STRAMIFLEX demeure inchangé.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014. Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2 Immobilisations incorporelles

- Fonds de commerce

Le fonds de commerce est inscrit dans les comptes pour 206K€, composé de 130 K€ pour l'acquisition en 2014 du fonds de commerce de CD SA et de 76 K€ pour la société OBER. Ce montant de 76 K€ représente la valeur intrinsèque des marques régulièrement déposées et renouvelées et est justifié dans le procès verbal du conseil de surveillance du 22 septembre 1999 de la société OBER dans lequel il est précisé que cette somme était "représentative des marques acquises lors de la création de la société" en 1991 (reprise des fonds de commerce de cinq filiales d'Ober à la barre du Tribunal de Verdun). La valeur brute de ce fonds de commerce d'un montant de 305 K€ a été ramenée (par prudence) entre 1992 et 1995 à un montant net de 76 K€.

2.3 Immobilisations corporelles

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles :

Conformément au règlement CRC 2002-10, les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées d'utilités des biens. Les durées d'utilités retenues en années sont les suivantes :

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Chaudière, Transformateurs et distribution, Fluides et tuyauteries:	15
Compresseurs :	10

MATERIEL INDUSTRIEL et SERVICES GENERAUX

Ponts roulants, Presse :	20
Mécanique générale, Traitements de surfaces :	15
Matériel d'Usinage du bois :	12
Matériel de laboratoire, centre d'usinage :	10

La valeur brute des immobilisations correspond à leur valeur d'achat. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

2.4 Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'utilité. La plus faible des deux valeurs est retenue au bilan, après, le cas échéant, constitution d'une provision pour dépréciation.

2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients sont comptabilisées à l'émission des factures. Ces dernières sont émises lors du transfert de propriété.

Les créances sont dépréciées (provisionnées) en fonction du retard pris dans le règlement et surtout en fonction de la cause de ce retard, ce qui explique l'importance de la dépréciation par rapport à la valeur brute des créances.

La décision de dépréciation est prise au cas par cas.

2.6 Evaluation des stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements, ainsi que les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat rendu usine.

Les produits non-conformes sont déclassés au cours des différentes étapes de fabrication.

Les stocks de placage ne se déprécient pas et le reste du stock à rotation lente est soumis à revue par le management.

Les stocks de produits finis panneaux décoratifs et de parquets sont évalués au prix de revient.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au prix de revient. Le prix de revient correspond au coût de fabrication. Il comprend les coûts matières et les coûts de transformation. Les coûts de transformation intègrent la main d'œuvre et les charges de l'usine

III COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Dettes, charges à payer

	31/12/2017	31/12/2018
Emprunt obligataire	2 000 000 €	2 000 000 €
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 259 019 €	6 092 535 €
Emprunts et dettes financières divers	845 070 €	918 968 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 376 274 €	1 723 357 €
Dettes fiscales et sociales	1 887 851 €	1 698 882 €
- Dont dettes fiscales :	198 K€	165 K€
IS	0 K€	0 K€
TVA à décaisser	61 K€	35 K€
- Dont dettes sociales :	1 690 K€	1 533 K€
Participation	0 K€	0 K€
Congés payés	777 K€	727 K€
Caisse sociale	345 K€	278 K€

3.2 Créances, produits à recevoir

	31/12/2017	31/12/2018
Créances client	2 113 946 €	1 603 531 €
Autres créances	3 080 217 €	2 275 755 €

3.3 Charges constatées d'avance

	31/12/2017	31/12/2018
Locations et crédit-bail	50 074 €	63 994 €
Exposition	0 €	0 €

Total	50 074 €	63 994 €
-------	----------	----------

3.4 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont composées :

- de compte à terme pour un montant total de 1 134 401 euros, sans risque de dévaluation du capital
Au 31 décembre 2018, les produits financiers à recevoir sur ces placements sont de 13 391.45 euros.
- de 4 229 actions OBER acquises au prix moyen de 12.54 euros, soit au total 53 033.50 euros
Au 31 décembre 2018, compte tenu du cours de l'action OBER à 11.50 euros, il y a eu lieu de constater une provision pour dépréciation de 4 400.00 euros.

3.5 Composition du capital social

Depuis l'entrée en bourse en date du 29 juin 2006, le Capital Social est de 2 061 509 € pour 1 441 615 actions. Chaque action a une valeur nominale de 1,43 euros.

3.6 Ventilation du chiffre d'affaires net (en K€)

	<u>France</u>	<u>Export</u>	<u>Total</u>
Produits fabriqués	8 475	7 635	16 110
Négoce	2 528	1 521	4 049
<u>Prestation de services</u>	<u>187</u>	<u>377</u>	<u>564</u>
Total de l'exercice (12 mois)	11 190	9 533	20 723

3.7 Principales composantes des transferts de charges (en K€):

Aide Loi Fillon :	250
Indemnité d'assurance	5
Refacturation de frais de personnel :	157
Remboursement de frais déplacement	41
<u>Divers</u>	<u>10</u>
Total	463

3.8 Effectif moyen 2018

Cadres	37
Agents de maîtrise	2
Employés	25
<u>Ouvriers</u>	<u>70</u>
Total	134

3.9 Immobilisations en valeur brute (en €)

	01 01 2018	Investissements	Désinvestissements	Transfert	31 12 2018
Concessions, brevets & droits similaires	28 396 00	0 00			28 396 00
Fonds commercial	435 050 48	0 00			435 050 48
Autres immobilisations incorporelles	32 681 18	0 00			32 681 18
Terrains	181 898 15	2 985 00			184 883 15
Constructions	2 187 800 13	4 990 00			2 192 790 13
Installations techniques	4 048 000 02	270 318 65			4 318 318 67
Autres immobilisations corporelles	96 059 37	7916 87			103 976 24
Immobilisations en cours	0 00	0 00			0 00
Acomptes sur immobilisations	0 00	0 00			0 00
Autres participations	15 611 827 72	999 933 00			16 611 760 72
Créances rattachées à des participations	0 00	0 00			0 00
Prêts	355 227 83	19 956 00	17 501 15		357 682 68
Autres immobilisations financières	150 659 42	0	13 659 42		137 000 00
	23 127 600 39	1 306 099 52	31 160 57	0 00	24 402 539 25

3.10 Amortissements (en €)

	01 01 2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Transfert	31 12 2018
Fonds commercial	228 825 97	0 00			228 825 97
Autres immobilisations incorporelles	27 554 93	2 245 00			29 999 93
Terrains	72 210 98	2 552 25			74 763 23
Constructions	1 937 021 62	53 690 96			1 990 712 58
Installations techniques	3 503 089 66	154 830 82			3 657 920 48
Autres immobilisations corporelles	94 594 42	1 187 14			95 781 56
	5 863 297 58	214 706 17	0 00	0 00	6 078 003 75

3.11 Provisions (en K€)

	01/01/18	Dotations	Reprises	Utilisées	31/12/18
Provisions sur créances	10	0	0	1	9
Provisions financières	642	0	0	0	642
Provisions pour perte de change	2	0	2	0	0
Provisions sur Stocks	19	0	0	0	19
Provisions sur Valeurs de placement	4	4	4	0	4
Total	677	4	6	1	674

Les provisions financières concernent les titres de participations dévalués des filiales (voir tableau ci-dessous)

3.12 Principales composantes du résultat exceptionnel (valeur nette):

	Produits	Charges
Quote-part Subvention Aménagement Poste	8 K€	
Rentrées sur Créances Sorties	6 K€	
Pénalités amendes		4 K€
Total	14 K€	4 K€

3.13 Filiales et participations

En milliers d'unités	part du capital détenu	Capitaux propres	Résultat au dernier exercice clos
MAROTTE	100.00 %	- 1 607 K€	- 383 K€
STRAMIFLEX*	59.89 %	7 293 K€	246 K€
OBERFLEX (TUNISIE)	98.67%	347 K€	302 K€
LCDA	100.00 %	1 000 K€	54 K€
OBER Inc (USA)	100.00 %	53 K€	17 K€
TRIBOIS (sans activité)	100.00 %	NC	NC
OBERFLEX INC (sans activité)	100.00 %	NC	NC

(* Ces données chiffrées sont issues des comptes locaux retraités pour tenir compte des règles et méthodes comptables du groupe.

Titres de Participation	Valeur Brute	Provisions	Valeur Nette	Capital Social
Marotte	4 045 000,00		4 045 000,00	868 960
Tribois	571 973,47	571 973,47	0	500 MF CFA
Oberflex Incorporated	70 294,24	70 294,24	0	300 000
Stramiflex ()	5 400 755 16		5 400 755 16	8 483 557
Oberflex Tunisie	79 305,50		79 305,50	79 428
OBER USA	3 748 00		3 748 00	3 765
CONCRETE LCDA	6 440 684 35		6 440 684 35	438 217
AUTRES PARTICIPATIONS	16 611 760 72	642 267 71	15 969 493 01	

(* Le montant du capital social STRAMIFLEX est calculé au cours historique.

Le mécanisme d'intégration fiscale entre Ober, Marotte et LCDA a entraîné une minoration de la charge d'IS de la société Ober de 118 660 euros.

3.14 Etat des créances (en K€)

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Effort Construction	358	17	341
Actif circulant	13 964	13 878	86
Total	14 322	13 895	427

3.15 Etat des dettes (en K€)

	Montant brut	A un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	A 5 an
Emprunt obligataire	2 000		2000	
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	6 093	1 708	3 630	755
Emprunts et dettes financières divers	919	640	279	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 723	1 723	0	0
Dettes fiscales et sociales	1 699	1 699	0	0
Dettes sur immobilisations	44	44	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	445	445	0	0
Total	12 923	6 259	5 909	755

Financement nouveaux de l'exercice : 432
Remboursements d'emprunts sur l'exercice : 766

3.16 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

	Montants concernant les entreprises liées	
	2018	2017
Clients et comptes rattachés		
- Stramiflex	450 540€	520 011 €
- Marotte	5 919 €	27 440 €
- LCDA	21 583 €	0 €
Autres Créances		
- Stramiflex	800 067 €	1 800 000 €
- Marotte	309 000 €	0 €
- Oberflex Tunisie	0 €	141 314 €
- Ober Finances	0 €	0 €
- Ober Inc	0 €	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
- Stramiflex	363 871 €	39 360 €

- Marotte	7 071 €	225 607 €
- Oberflex Tunis	0 €	370 000 €
Autres emprunts en dettes		
- Stramiflex	0 €	0 €
- Marotte	0 €	0 €
- Oberflex Tunisie	228 371 €	0 €
- Ober Inc.	42 172 €	29 394 €
- Ober Finances	203 763 €	168 733 €
- Intérêts courus sur Compte Courant	0 €	0 €
Chiffre d'affaires		
- Stramiflex	82 505 €	93 271 €
- Marotte	3 957 €	5 659 €
- LCDA	1 586 €	0 €
Produits Financiers		
- Stramiflex	23 701 €	23 915 €
- Marotte	2 875 €	49 286 €
- Ober Finances	0 €	0 €
Achat de matières premières et marchandises		
- Stramiflex	1 086 503 €	1 342 107 €
- Marotte	44 496 €	952 503 €
Charges Financières		
- Stramiflex	0 €	0 €
- Marotte	0 €	0 €
- Ober Finances	6 963 €	4 733 €
- Oberflex Tunisie	0 €	0 €
Dividendes reçus		
- Oberflex Tunisie	362 529 €	356 947 €
- LCDA	162 404 €	0 €

Les transactions de la société avec des parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et concernent des entités détenues (directement ou indirectement) en totalité par une même société mère.

IV SITUATION FISCALE

Ober a mis en place une convention d'intégration fiscale avec la société Marotte au 1^{er} janvier 2010, renouvelée en septembre 2014 et à nouveau renouvelée le 4 février 2019. Le 4 février 2019, Ober a également mis en place une convention d'intégration fiscale avec la société LCDA. La Sté OBER est passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun. Pour 2018, l'IS est de 47 214 €, le crédit impôt recherche 2018 est de 82 512 € et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi est de 168 598 €. Les crédits impôt recherche 2017 de 74 697 €, 2016 de 94 951 €, 2015 de 94 766 € et 2014 de 92 678 € ainsi que les Crédits Impôt Compétitivité Emploi 2017 de 193 317 €, 2016 de 161 779 €, et 2015 de 156 109 € restent également en crédit d'impôts à imputer sur une future créance. L'impôt dû est donc de 0 €.

En l'absence d'intégration fiscale, un impôt supplémentaire de 118 560 € aurait été supporté par Ober, ce qui laisserait toujours un IS dû à 0 €.

Base d'allègement de la dette future d'impôt provenant de décalage dans le temps

Dotations de l'exercice	
- Organic	2 637 €
- Clients Litiges commerciaux (Passés en avoirs à établir)	180 688 €
- Participations 2017	0 €
- Forfait social sur participation	0 €

Reprises de l'exercice	
- Clients Litiges commerciaux (Passés en avoirs à établir)	103 457 €
- Organic	4 103 €
- Participation des salariés sur les résultats	0 €
- Forfait social sur participation	0 €

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Établi en euros			
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux	Impôt
Taux d'imposition IS			
Résultat Courant	1 108 036	28%	310 250
Résultat Exceptionnel (y compris participation)	9 908	28%	2 774
Résultat Comptable	1 117 944	28%	313 024
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base	Taux	Impôt
Résultat courant	1 108 036	28%	310 250
Réintégrations :			
Charges à payer non déductibles	63 134	28%	17 678
Charges non admises en déduction	191 822	28%	53 710
Déductions :			
Provisions et charges à payer	296 592	28%	83 046
Déductions fiscales	483 901	28%	135 492
TOTAL	582 499		163 100
Détail de l'impôt exceptionnel	Base	Taux	Impôt
Nature :			
S / résultat exceptionnel	9 908	28%	2 774
S / réserve de participation	0	28%	0
Charges non admises en déduction		28%	0
TOTAL	592 407		165 874
Crédit Impôt Recherche			-82 512
Crédit Impôt intégration Marotte LCDA			-118 560
Charge d'IS au 31/12			- 35 298

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Établi en euros		
Allègements	Montant	Accroissements Et allègements
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
Provisions pour risques et charges	0	0
Charges à payer	187 726	-62 575
Déficits reportables	0	0

V ENGAGEMENTS FINANCIERS

5.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

0 €

5.2 Effets escomptés non échus

Au 31 décembre 2018, le montant des billets à ordre émis par la société d'affacturage CGA FACTOR et escompté auprès des établissements bancaires d'OBER est de 0.00 euros.
Ce même poste au 31 décembre 2017 était de 854 900 euros.

VI VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des Fonds propres	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Position à l'ouverture de l'exercice	18 073 921 €	18 308 103 €	18 489 996 €
Résultat net de la période	1 249 488 €	1 197 781 €	1 140 553 €
Augmentation de capital	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VARIATION RESERVES & PRIMES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Distribution de dividendes	-1 006 388 €	- 1 007 146 €	-1 007 205 €
VARIATION ANR	- €	- €	- €
VARIATION SUBVENTION INVEST	-8 918 €	-8 742 €	-7 848 €
Position à la clôture de l'exercice	18 308 103 €	18 489 966 €	18 615 496 €

VII ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ober est caution, au profit de sa filiale Marotte, en garantie de paiement des loyers par Marotte pour la durée du contrat de crédit-bail sur le capital restant dû (encours au 31.12. 2018 : 1 010 k€).

La provision pour indemnités de départ à la retraite n'est pas comptabilisée en sociale mais figure en engagement hors bilan pour un montant de 417 K€. Le taux d'actualisation retenu est de 1.42%, le taux de progression annuelle des salaires de 1 %, et les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

VIII REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'information sur les rémunérations n'est pas fournie car cette indication conduirait à identifier la situation donnée d'un des membres de ces organes.

IX AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

La société 3D Distribution a assigné la société Ober en justice en date du 07/07/2016 suite au non-respect de la lettre de confidentialité qui liait les deux sociétés. 3D distribution réclame à Ober le paiement de son fonds de commerce, de ses commissionnements perdus et d'une indemnité pour préjudice d'image et pour préjudice commercial. Ober conteste la violation de cette lettre de confidentialité et les demandes de 3D Distribution. La procédure est actuellement cours.

Le contrôle fiscal sur 2014 – 2015 est terminé La contestation qui portait sur le CIR est terminée, cela s'est traduit par un redressement de 12 915 euros au total.

X EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

XI INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTITÉ CONSOLIDANTE

Nom : OBER PARTICIPATIONS
Adresse : 31 Rue de Bar
55 000 Longeville en Barrois
Siren : 481 680 882

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

OBER

Société anonyme

31 rue de Bar

55000 Longeville en Barrois

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société OBER,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Caution personnelle et solidaire pour garantir le financement par escompte accordé à la société Stramiflex, filiale à 59,89%

Personne concernée : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président de Stramiflex et Président d'OBÉR SA

Votre société a délivré une caution en garantie du paiement et du remboursement de 60% des sommes (en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires) que la société Stramiflex doit ou devra à la banque UBCI au titre de la ligne de factoring, dans la limite de 600 000 dinars. Ce cautionnement a été mis en place le 31 octobre 2018 et autorisé par le conseil d'administration lors de sa séance du 8 octobre 2018.

Au 31 décembre 2018, le montant du financement accordé à Stramiflex était de 402 501 dinars.

Motif de la convention : cette convention a été conclue afin de permettre à Stramiflex de financer son activité.

Convention de compte-courant avec la société Banque Populaire Développement, actionnaire d'OBÉR SA

Personne concernée : Monsieur Laurent Sallé, Directeur de participations Naxicap, et Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président d'OBÉR SA

Votre société et la société Banque Populaire Développement ont signé une convention de compte-courant le 26 juillet 2018, autorisée par le conseil d'administration lors de sa séance du 26 juin 2018. Elle prévoit une rémunération de 4% par an.

Au 31 décembre 2018, le compte-courant présente un solde créditeur de 164 K€.

Motif de la convention : cette convention a été conclue afin de permettre à OBER de financer son activité.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de compte-courant avec la société OBER Finances, actionnaire d'OBER SA

Personne concernée : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président d'OBER Finances et Président d'OBER SA

Votre société et la société OBER Finances ont signé une convention de compte-courant le 23 décembre 2004. Un avenant signé le 4 septembre 2006 prévoit une rémunération de 4% par an.

Au 31 décembre 2018, le compte-courant présente un solde créditeur de 204 K€.

Motif de la convention : cette convention a été conclue afin de permettre à OBER de financer son activité.

Convention de compte-courant avec la société Stramiflex, filiale à 59,89%

Personne concernée : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, Président de Stramiflex et Président d'OBER SA

Votre société et la société Stramiflex ont signé une convention de compte-courant le 11 mai 2010, autorisée par le conseil d'administration lors de sa séance du 1er avril 2010. Elle prévoit une rémunération annuelle Euribor +1,9.

Au 31 décembre 2018, le compte-courant présente un solde débiteur de 800 K€.

Motif de la convention : cette convention a été conclue afin de permettre à Stramiflex de financer son besoin en fond de roulement.

Convention de compte-courant avec la société Oberflex Tunis, filiale à 98,67%

Personne concernée : Monsieur Etienne de la Thébeaudière, co-gérant d'Oberflex Tunis et Président d'OBER SA

Votre société et la société Oberflex Tunis ont signé une convention de compte-courant, autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 9 juin 2011. Elle prévoit une rémunération au taux annuel de 4%.

Au 31 décembre 2018, le compte-courant présente un solde créditeur de 228 K€.

Motif de la convention : cette convention a été conclue afin de permettre à Oberflex Tunis de financer son activité.

Nancy, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line that loops around itself and extends upwards and downwards.

Anne PHILIPONA-HINTZY